

Logement infesté par les punaises de lit : quoi faire?

Avant la venue de l'expert en gestion parasitaire

- Passez l'aspirateur partout, incluant sur les meubles. Videz le contenu aspiré dans un sac et jetez-le immédiatement aux ordures ménagères à l'extérieur de l'immeuble.

Meubles et objets

- Examinez tous vos meubles et objets et nettoyez-les avec de l'eau chaude savonneuse.
- Les meubles rembourrés (matelas, sommiers, fauteuils, canapés, etc.) qui sont **en bon état** devraient être traités à la vapeur. Après avoir complètement séché, les matelas et les sommiers devraient également être couverts d'une housse anti punaises.
- Les meubles rembourrés qui sont **infestés et endommagés** (déchirés, percés, décousus, etc.) devraient être enveloppés dans des sacs de plastique ou des housses et jetés à l'extérieur de l'immeuble en vue de la collecte des ordures. **Veillez à les rendre inutilisables afin qu'ils ne soient pas ramassés par quelqu'un d'autre, ce qui risquerait de propager les punaises.**
- N'achetez pas de nouveaux meubles avant d'avoir complètement exterminé les punaises de lit de votre logement.

Literie, vêtements et textiles

- Retirez tous les vêtements et textiles des meubles, des murs et des garde-robes.
- Déposez les vêtements et textiles dans des sacs de plastique et fermez ceux-ci le plus hermétiquement possible. Les sacs ne doivent pas être trop remplis et doivent être facilement manipulables. Veillez également à ne pas les déchirer.
- Traitez le contenu de vos sacs à l'aide de l'une des méthodes suivantes :

Méthodes recommandées

L'utilisation de la chaleur est sans conteste la meilleure façon d'enrayer la présence de punaises de lit et de leurs œufs.

- **Sécheuse** : les vêtements et textiles infestés ou à risque de l'être doivent être mis dans une sécheuse à **haute température** pour une durée minimum de **30 minutes**.
- **Nettoyeur à vapeur** : les textiles et les objets qui ne peuvent être mis à la sécheuse peuvent être nettoyés à la vapeur. Celle-ci **doit atteindre une température de 100 °C (212 °F)**.
- **Tentes de chaleur** : il existe des équipements spécialisés dans le traitement à la chaleur des punaises de lit, comme des sacs et des tentes de chaleur de différents formats. Vérifiez auprès de votre expert en gestion parasitaire.

Méthodes non recommandées

S'il vous est impossible d'utiliser les méthodes recommandées, voici d'autres suggestions. Notez cependant que si les instructions ne sont pas respectées à la lettre, ces méthodes pourraient ne pas être efficaces.

- **Laveuse** : les textiles placés dans la machine à laver doivent être **entièrement recouverts d'eau** pendant un cycle complet, et la température de l'eau de lavage doit être d'au moins **60 °C (140 °F)**.
- **Congélation** : les textiles ne doivent pas être entassés ou compactés, de façon à permettre leur congélation uniforme et rapide. La température du congélateur doit atteindre **-18 °C (-0,4 °F)**, et celle-ci doit être maintenue de façon constante pendant **plus de 3 jours consécutifs**. **Attention** : certains congélateurs domestiques n'atteignent pas la température requise.

Les sacs

Peu importe la méthode choisie pour débarrasser vos vêtements et textiles des punaises de lit, notez que les sacs servant à contenir ceux-ci avant le traitement doivent être **jetés immédiatement après, à l'extérieur de l'immeuble**. Une fois la méthode appliquée, déposez les vêtements et textiles dans **de nouveaux sacs**, et ce, pendant toute la durée du traitement. Refermez ces sacs le plus rapidement et le plus hermétiquement possible après chaque ouverture. Entreposez-les à l'endroit du logement où l'infestation de punaises est la moins importante. L'utilisation de sacs transparents permettant de voir leur contenu est recommandée.

Pendant le traitement antiparasitaire

Le traitement antiparasitaire dure en moyenne deux mois. Pendant toute la durée ce celui-ci, vous devez respecter les consignes de l'expert.

- Ne nettoyez pas vos planchers avec de l'eau, car cela diminuerait l'efficacité des produits antiparasitaires. **Passez plutôt l'aspirateur partout et le plus souvent possible**.
- Avant de sortir de votre logement, enfillez des vêtements qui ne sont pas infestés de punaises.
- Tous les jours, lorsque vous revenez à votre logement, déposez vos effets personnels (manteaux, vêtements, sac à main, sac d'école, souliers, bottes, etc.) à l'intérieur d'un sac fermé. Reprenez ceux-ci uniquement à votre prochaine sortie.
- Évitez que vos visiteurs soient en contact avec les meubles infestés.
- Pensez à faire inspecter votre véhicule par un expert en gestion antiparasitaire. Ceci relève de votre responsabilité.
- Attendez que le traitement antiparasitaire soit complété et que votre expert vous ait donné le feu vert avant de remettre vos effets à leur place dans le logement.

Délais de réintégration du logement

Lorsque vous réintégrez votre logement après l'extermination, aérez-le suffisamment. À chacun des traitements antiparasitaires, **les personnes ainsi que les animaux doivent quitter les lieux**.

- Les adultes peuvent réintégrer le logement **6 heures** après le traitement, mais doivent toutefois éviter de marcher pieds nus dans le logement pendant 48 heures.
- Les enfants et les adultes malades (allergiques, ayant des problèmes respiratoires, immunodéficients, etc.) peuvent réintégrer le logement **12 heures** après le traitement.
- Les bébés, les enfants qui ne marchent pas debout et les femmes enceintes peuvent réintégrer le logement **24 heures** après le traitement.
- Les animaux qui marchent sans protection sur le plancher et peuvent se lécher les pattes peuvent réintégrer le logement de **24 à 48 heures** après le traitement.